



BOND ALLOCATION (le « Compartiment »), un compartiment de EDMOND DE ROTHSCHILD FUND (le « Fonds »)

Catégorie d'Actions R EUR (la « Catégorie ») - LU1161526576

Société de gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif d'investissement : L'objectif du Compartiment est de fournir une performance annualisée supérieure à l'Indice composé à 50 % de l'Indice Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Total Return et à 50 % de l'Indice Barclays Capital Euro Aggregate Treasury Total Return au cours de la période d'investissement.

Indice de référence : 50 % de l'indice Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Total Return et 50 % de l'Indice Barclays Capital Euro Aggregate Treasury Total Return

Politique d'investissement : L'approche d'investissement du Compartiment combine des facteurs descendants (top-down) et ascendants (bottom-up). À ce titre, le Compartiment profite des compétences complémentaires du Gestionnaire d'investissement, combinant analyses macroéconomiques pertinentes et expertise spécifique de sélection de titres dans chacun des segments du marché obligataire.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % de ses actifs nets dans des titres de créance et dans des Instruments du Marché monétaire de tout type et de toute zone géographique.

L'exposition cumulée aux titres de créance de qualité « non-Investment Grade » (titres à rendement élevé) assortis d'une notation inférieure à BBB- selon Standard & Poor's, d'une notation équivalente d'une autre agence indépendante ou, s'agissant de titres non notés, d'une notation interne jugée équivalente attribuée par le Gestionnaire d'investissement, et aux titres de créance émis par des entités publiques ou privées situées dans des pays émergents, n'excédera pas 70 % des actifs nets du Compartiment.

Toutefois, l'exposition cumulée aux obligations d'entreprises de qualité « non-Investment Grade » et aux titres de créance de pays émergents n'excédera pas 50 % des actifs nets du Compartiment.

Les titres à rendement élevé sont spéculatifs et présentent un risque de défaillance plus élevé que les obligations notées « Investment Grade ».

La part restante du portefeuille du Compartiment sera investie dans des titres de créance assortis d'une notation minimum à long terme BBB- ou d'une notation minimum à court terme A-3 (selon Standard & Poor's ou toute autre notation équivalente attribuée par une autre agence indépendante, ou une notation interne estimée équivalente et attribuée par le Gestionnaire d'investissement en ce qui concerne les titres non notés).

Le Compartiment peut être exposé aux marchés boursiers par le biais d'obligations convertibles dans la limite de 10 % de ses actifs nets. En cas de conversion, le Compartiment pourrait, de manière temporaire, détenir jusqu'à 10 % de ses actifs nets, des actions qui seraient revendues le plus tôt possible dans le meilleur intérêt des actionnaires. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des Obligations convertibles subordonnées.

Le Compartiment peut détenir jusqu'à 25 % de ses actifs nets dans des titres émis dans des devises autres que l'euro. Le risque de change résultant de ces investissements sera systématiquement couvert. Une exposition résiduelle peut toutefois demeurer.

La sensibilité du Compartiment peut varier de -2 à 8.

Afin de couvrir ses actifs et/ou d'atteindre son objectif d'investissement et dans les limites définies en termes de VaR absolue selon la méthode value-at-risk (valeur à risque), le Compartiment peut utiliser des instruments financiers dérivés négociés sur des Marchés réglementés (contrats à terme, options cotées) ou de gré à gré (options, swaps, etc.).

Dans ce contexte, le Compartiment peut acquérir une exposition à, ou couvrir de façon synthétique les risques associés à des indices, des secteurs d'activité ou des zones géographiques.

À cette fin, le Compartiment peut prendre des positions soit dans le but d'assurer une couverture du portefeuille contre certains risques (taux d'intérêt, crédit ou devise), soit de s'exposer lui-même aux risques de taux d'intérêt et de crédit.

Ces stratégies, en raison du recours aux instruments dérivés, peuvent potentiellement impliquer un effet de levier relativement élevé. Les stratégies resteront toutefois conformes aux règles de diversification des risques applicables.

Le Gestionnaire d'investissement pourra utiliser les instruments suivants : options sur contrats à terme standardisés, options de crédit, options sur taux d'intérêt, options de change, contrats de taux à terme de gré à gré, swaps sur devises, contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt, swaps d'inflation, swaps de taux d'intérêt, contrats de change à terme de gré à gré, swaps sur défaillance d'un émetteur déterminé, swaptions, swaps sur défaillance d'un indice, options sur ETF obligataires, swaps de rendement total et contrats à terme standardisés sur obligations.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % de ses actifs nets dans des titres intégrant des instruments dérivés.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans d'autres OPCVM ou d'autres Fonds d'investissement éligibles.

Aux fins d'une gestion efficace du portefeuille et sans s'écarter de son objectif d'investissement, le Compartiment peut conclure des accords de mise en pension portant sur des titres financiers éligibles ou des Instruments du Marché monétaire, dans une limite de 25 % des actifs nets. Les garanties reçues dans le cadre de ces accords de mise en pension feront l'objet d'une décote en fonction du type de titres conformément à la politique de décote de la Société de gestion. Ces garanties peuvent être en trésorerie ou en obligations d'État de qualité élevée.

La proportion maximale d'actifs pouvant être en moyenne assujettie aux SFT (opérations de pension uniquement) et TRS ne dépassera pas 25 % des actifs nets du Compartiment. On s'attend à ce que l'utilisation des opérations de rachat ne dépasse généralement pas 25 % des actifs nets du Compartiment. On s'attend à ce que l'utilisation de TRS ne dépasse généralement pas 25 % des actifs nets du Compartiment.

La Sous-catégorie sera protégée contre les fluctuations de taux de change EUR/GBP.

Durée de détention recommandée de 3 ans

Fréquence d'achat ou de vente de parts : Chaque jour ouvré du Luxembourg et de France, excepté le Vendredi Saint, le 24 décembre (Veille de Noël) et les jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A.) pour les ordres reçus par le centralisateur avant 12h30 le « Jour de calcul de la VNI » et traités sur la base de la valeur nette d'inventaire du jour.

Affectation du résultat : Capitalisation

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque plus faible, À risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La définition de la catégorie de risque et de rendement est basée sur les données de performance historiques et/ou la limite de risque indiquée dans la politique d'investissement du Compartiment.

Elle peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. La catégorie de risque et de rendement présentée peut évoluer dans le temps. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Ce Compartiment est noté en catégorie 3, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques précisées dans la rubrique « Objectifs et politique d'investissement » ainsi que la devise propre de la part.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Lorsqu'un important niveau d'investissement est réalisé en titres de créances.

Risque de liquidité : Les marchés relatifs à certains titres et instruments peuvent présenter une liquidité restreinte. Cette liquidité restreinte peut être défavorable au Compartiment, tant au regard de la réalisation des cours indiqués que de l'exécution des ordres aux prix souhaités.

Impact des techniques telles que les contrats de produits dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut entraîner une diminution des actifs plus importante que la diminution des actifs sous-jacents investis ou des marchés.

Risque de contrepartie : lorsqu'un fonds est couvert par des garanties ou a une importante exposition aux investissements par le biais de contrats avec un tiers.

Risque opérationnel : Le Compartiment peut enregistrer des pertes en raison de la défaillance des processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir une incidence négative sur la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, notamment les coûts de commercialisation et de distribution des catégories d'actions. Ces coûts réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Frais prélevés par le fonds sur une année*

Frais courants de la Catégorie R EUR	1,29 %
--------------------------------------	--------

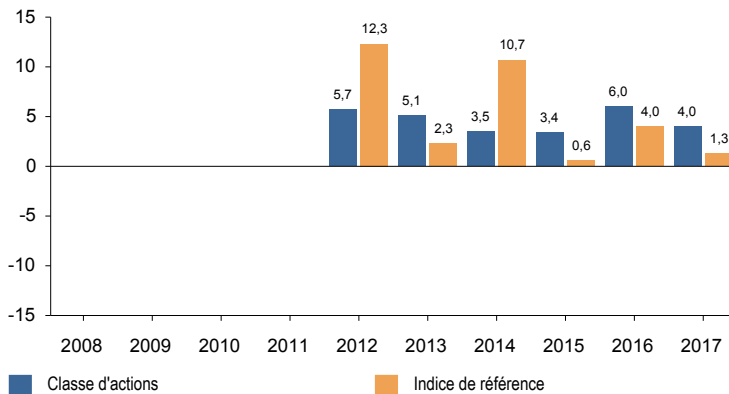
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Pour plus d'informations concernant les frais, notamment des informations sur les commissions de performance et leur calcul, veuillez consulter la fiche de données du Compartiment qui se trouve dans le prospectus du Fonds.

PERFORMANCES PASSÉES

Performances annuelles passées du fonds EDMOND DE ROTHSCHILD FUND Bond Allocation Part R EUR en euro (en %)



Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie, il se peut néanmoins que vous payez moins dans certains cas.

*Le chiffre indiqué se fonde sur les frais calculés fin décembre 2017

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC.

Date de création de la Catégorie d'actions : Juin 2011

Le Compartiment et la Classe ont été créés le 17/11/2016 suite à la fusion par absorption de la Classe R EUR du fonds français Edmond de Rothschild BOND ALLOCATION (le « Fonds Absorbé »). Le Compartiment et le Compartiment absorbé ont des caractéristiques identiques, en particulier en ce qui concerne l'identité de leur gestionnaire, leur structure de frais et de commissions et leur politique d'investissement. Les performances passées présentées ici sont celles de la Classe R EUR du Compartiment Absorbé.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts, mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation, ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les calculs de performance sont réalisés en Euro dividendes nets réinvestis.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : EDMOND DE ROTHSCHILD (EUROPE)

Régime fiscal : Le Fonds est assujéti à la législation fiscale du Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur en fonction de son pays de résidence. Pour plus d'informations, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Des documents plus détaillés sur EDMOND DE ROTHSCHILD FUND, les Compartiments et les Classes d'actions disponibles, tels que le prospectus et les rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenus gratuitement, en version anglaise, auprès du siège social d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg), à l'adresse : 20 Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg sur le site web www.edmond-de-rothschild.com.

Le dernier cours des actions est disponible en ligne sur www.edmond-de-rothschild.com, dans la section « Fonds ».

Ce document décrit la Catégorie du Compartiment. Le prospectus, les rapports annuels et les rapports semestriels sont préparés pour le Fonds dans son ensemble. Les actifs et passifs des divers compartiments sont séparés. Les actifs de tous les Compartiments sont uniquement disponibles afin de satisfaire aux créances, responsabilités et obligations associées aux Compartiments concernés. Les actionnaires sont autorisés à convertir toutes ou une partie des actions en actions d'une autre catégorie du Compartiment, ou en actions de la même ou d'une autre catégorie d'un autre compartiment. Pour plus d'informations sur la conversion des actions, veuillez consulter la section du prospectus consacrée à ce sujet intitulée « Conversion d'actions ».

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet <http://www.edmond-de-rothschild.com/site/Luxembourg/en/asset-management/terms-and-conditions>. Une copie écrite du résumé de ladite politique de rémunération peut être fournie gratuitement aux actionnaires du Compartiment sur demande.

La responsabilité d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Compartiment et ses actions n'ont pas été enregistrés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et le Fonds n'adressera pas une demande afin de recevoir l'autorisation d'offrir ou de vendre des actions au public conformément aux dispositions du U.S. Securities Act de 1933. Le Compartiment n'est et ne sera pas enregistré conformément au U.S. Investment Company Act de 1940, tel que modifié. Les actions de ce Compartiment ne peuvent pas être offertes et ce document ne peut être distribué aux États-Unis d'Amérique ou sur un quelconque de ses territoires, possessions ou régions relevant de sa compétence.

Ce fonds est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13/04/2018.